



## **L'augmentation des salaires et des pensions : Une priorité pour toutes et tous !**

Les salarié-es du secteur public comme du privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie, il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes.

Beaucoup ont exprimé leurs exigences en se mobilisant, ces dernières semaines, dans leur entreprise, leur service, leur branche professionnelle. Ainsi en est-il des personnels des services publics, à l'instar de celles et ceux de l'éducation nationale, des soignant-es, des travailleurs sociaux...

De nombreux débrayages, lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), dans les secteurs notamment industriels ont permis également des avancées à l'échelle des entreprises.

La question sociale et salariale s'ancre dans le quotidien des salarié-es dans les entreprises, les services. La jeunesse est, elle aussi, confrontée à une grande précarité dans la vie comme dans le travail.

**En décembre 2021, l'inflation en France a atteint 2,8% sur un an.**

Près de la moitié provient directement de l'augmentation du prix de l'énergie (carburants, électricité, gaz : + 18,6 %). Il y a également une augmentation importante des prix des produits alimentaires de première nécessité.

L'évolution des revenus par rapport à l'inflation est déterminante. C'est un levier essentiel pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages et agir sur la répartition entre les revenus du capital et du travail. Beaucoup de salariés réalisent que leurs entreprises ont à la fois fait des profits et reçu des aides publiques alors qu'eux ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

**Il faut une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en commençant par les plus bas salaires.**

Ainsi, **il est urgent d'agir sur le SMIC et le point d'indice**. Il est indispensable que les minimas de branche dans le privé et les grilles de salaires dans la Fonction Publique soient automatiquement relevés au niveau du SMIC. **Il est aussi important d'augmenter les bourses pour les étudiants et les pensions pour les retraités.**

**L'augmentation des salaires et l'emploi c'est bon pour :**

- le pouvoir d'achat des ménages
- les cotisations sociales qui permettent de renforcer notre système social

**Le syndicat CGT Messier Bidos appelle les salariés à participer massivement aux manifestations et à faire Grève le jeudi 17 Mars.**

**Modalités de grève : De 2h00 mini à la journée complète**

Les organisations syndicales **CGT 64, Solidaires 64** et la **FSU** appellent à être en grève et en manifestation le jeudi 17 mars :

- **10h30, Place de Verdun à Pau**
- **10h30, Place Ste Ursule à Bayonne**

# Cahier revendicatif CGT

## MESSIER Bidos 2022

### Emploi

- Ouverture d'un plan d'embauche ambitieux afin de maintenir les compétences sur le site de Bidos. Revenir sur l'accord compétitivité (formatage à 700ETP)
- 100% des apprentis doivent trouver un emploi dans l'entreprise ou, à défaut dans le groupe.
- A la reprise d'activité, porter une attention particulière sur la situation des intérimaires remerciés depuis fin Mars 2020 (cause COVID).
- Mise en place d'une politique d'embauche de personnels en situation de handicap.
- Féminiser les ateliers.

### Temps de travail

- Annulation de l'accord temps de travail et retour aux modalités avant Covid.
- Réduction du temps de travail sans perte de salaire, avec création d'emplois en phase avec le niveau de la réduction du temps de travail.
- Équité du paiement des temps de déplacement entre cadres et non cadres.
- Ouverture du forfait heures pour les cadres.
- Respect de l'accord télétravail sur tous les sites et arrêt du formatage à 1 jour sur les sites de production

### Mesures Spécifiques

- Mise en place d'un statut Tuteur/Formateur.
- Respect de l'accord « travaux pénibles » avec prise en compte pour les Techniciens maintenance/Atelier/Labo, agents de maîtrise... et pour le secteur montage.
- Revalorisation de la prime d'ancienneté au-delà de 15ans et sur le salaire réel comme le prévoyait l'accord de rémunération de 2013.
- Reconnaissance des compétences du personnel effectuant de l'inspection.
- Etude des situations spécifiques égalité Homme/Femme, mise en place de la méthode « Clerc ».
- Ouverture d'une négociation sur l'utilisation des travailleurs précaires sur le site de Bidos. (Ne pas reproduire les erreurs du passé).
- Revalorisation prime énergie + indemnité kilométrique IMMEDIATEMENT.
- Revalorisation du 13<sup>ème</sup> à la hauteur du PMSS (3428€).
- mise en place du 13<sup>ème</sup> mois pour le personnel cadre (mini convention +13<sup>ème</sup> mois)

### Politique Salariale

- **Réouverture des NOE 2021 avec 3% AG pour tous. Plancher mini de 100 €**
- Début de la grille à 1800€ avec une grille de classification unique allant de l'ouvrier au cadre.
- Application d'une augmentation générale forfaitaire identique pour tous.
- Transformation des primes non cotisées (participation, intéressement...) sous forme de salaire Socialisé.
- 80% de salariés non cadre touchés par une AI et garantir que les 59% des salariés oubliés en 2021 soient touchés.
- garantir que les salariés Cadre non touchés en 2021 soient rattrapés en 2022.

### CHARGE

- Plus juste répartition de la charge productive SLS afin de charger nos outils de production.
- Création du chaine intégrée Alu (de l'usinage à la peinture en passant par le traitement de surface).
- Ré-industrialisation sur le site de Bidos des pièces A400M prochainement revêtues en Zinc Nickel /peinture.